



EC2C STT4067 HAV5514
14042BF6 173 2139
PARISB TEL DE NEMOURS 401/387 21 2139

Reçu le
25 JUIN 1996

--- TF ---
DR. CLAUDE SAMUEL

DOCTEUR, J'AI BIEN RECUS VOS CORRESPONDANCES ET JE M'EMPRESSE DE VOUS
REPOUDRE EN RAISON DE LA GRAVITE ET DU CARACTERE DISCRIMINATOIRE
DE LA SITUATION IL S'AGIT ICI DE VOTRE EXPULSION DE LA SAGI
BIEN QUE JE NE VOUS AI PAS RENCONTRE DEPUIS PLUSIEURS ANNEES JE
ME SOUVIENS DE MANIERE PRECISE DU SOUTIEN ACTIF ET ESSENTIEL QUE
VOUS NOUS AVEZ APORTE POUR QUE LE SCANDALE DU SANG CONTAMINE SOIT
DEVOILE PUBLIQUEMENT JE VOUS EN RENDS HOMMAGE AU NOM DE NOS MORTS
ET DE NOS MOURANTS JE PEUX TEMOIGNER SUR LE SERMENT DES ATTEINTES
DONT NOUS AVONS ETE L'OBJET MES FRERES GABRIEL ET CHRISTIAN A
L'EPOQUE DE 1983 A CE JOUR JE SOULIGNE QUE NOTRE MERE MADAME GERMAINE
GARVANOFF LOCATAIRE DE LA SAGI DEPUIS PRES DE 50 ANNEES CONSECUTIVES
EST MORTE POUR LES RAISONS QUE L'ON SAIT SUITE A DES ACCUSATIONS
CALOMNIEUSES ET HONTEUSES MENEES CONTRE ELLE PAR LA SAGI ET QUE
A CE TITRE UNE ACTION EN JUSTICE EST MENEES IL FAUT SAVOIR QU'A L'
EPOQUE NOUS AVONS MES FRERES GABRIEL, CHRISTIAN MA MERE MON EPOUSE
SUBIT DES PRESSIONS DE TOUTES NATURES INTOLERABLES DESTINEES A NOUS
FAIRE TAIRE JE ME DOIS AU NOM DE LA JUSTICE D'EXPRIMER TOUS CES ACTES
BARBARES QUE NOUS AVONS SUBIS. MES DEUX FRERES GABRIEL ET CHRISTIAN
SONT MORTS EN MARTYR POUR AVOIR DENONCE LE SCANDALE DU SANG CONTAMINE
GLOIRE LEUR SOIT RENDUS J'AJOUTE QUE LE PRESIDENT DE LA SAGI
MONSIEUR JOLAIN APPARTIENDRAIT A UN GROUPE D'ASSURANCE VOUS POURREZ
SAVOIR SI SELON LES RUMOURS CE GROUPE FAIT PARTIE DE CEUX QUI ONT
ACHETE LE SILENCE DES HEMOPHILES ET DE LEURS FAMILLES EN LEUR
PROPOSANT CENT MILLE FRANCS EN ECHANGE D'UNE RENONCIATION A TOUTE
POURSUITE EN FAVEUR DU CNTS VOUS AVEZ DE CE QUE SAIS VOULU AVERTIR
L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DES DANGERS LIES A LA PROPAGATION DU SIDA
AUSSITOT COMME POUR NOUS MEMES VOUS AVEZ EU A SUBIR D'UNE MANIERE
DIRECTE ET INDIRECTE L'ASSAUT DES LOBBY EN PLACE J'AI L'HONNEUR A
DEMANDER A PRENDRE LA PAROLE POUR FAIR SAVOIR DE MANIERE TRES
PRECISE COMMENT SE SONT COMPORTE CEUX ET CELLES QUI ONT PREFERES
LE COMMERCE A LA VIE ET ONT DETRUIT DES VIES HUMAINES EN PARFAITE
CONNAISSANCE DE CAUSE POUR DE BAS INTERETS FINANCIERS LE RENIEMENT
AU SERMENT D'HYPOCRATE ET AU RESPECT DE L'ETHIQUE

JEAN PERON GARVANOFF

PRESIDENT FONDATEUR DE L'ASSOCIATION DES POLY TRANSFUSES

NNNN